

L'hon. M. STEVENS: On ne leur permet pas d'émettre des billets inconsiderément.

M. SPENCER: Je sais comment les choses se font, monsieur Stevens.

*M. Spencer:*

Q. En obtenant du Conseil de la Trésorerie des billets du Dominion, vous pouvez placer ces billets dans la Réserve Centrale d'or à la place de l'or?—R. Nous pouvons alors émettre des billets.

Q. Vous pouvez alors émettre vos billets sur cette garantie?—R. Oui.

Q. Je désirerais vous poser quelques questions concernant les dépôts à l'épargne. Quelle est la garantie d'un déposant dans une banque canadienne?—R. La banque.

Q. Je vous demande pardon?—R. Il a la banque comme garantie.

Q. Que voulez-vous dire par cela?—R. L'actif de la banque. Il est créancier de la banque.

Q. Ce dépôt est-il garanti de quelque façon, soit par le gouvernement ou par la banque?—R. Non, aucunement.

Q. Si la banque fait faillite, est-ce que l'on n'utilise pas l'actif de la banque pour régler ses obligations dans l'ordre suivant: (1) tous les billets de banque?—R. Les billets en circulation.

Q. (2) Les dépôts du gouvernement fédéral?—R. Oui.

Q. (3) Les dépôts du gouvernement provincial?—R. Oui.

Q. (4) Toute hypothèque sur les biens de la banque?—R. Non.

Q. Supposons que vos immeubles sont hypothéqués à une firme de New-York?—R. L'hypothèque passerait avant la réclamation du gouvernement fédéral, je crois.

Q. Les dépôts à l'épargne viendraient ensuite?—R. Toutes les obligations, les obligations ordinaires.

Q. Dans ce cas les dépôts à l'épargne constitueraient une cinquième hypothèque?—R. Vous ne posez pas la question d'une manière juste.

Q. Est-ce un exposé juste des faits?—R. Vous pouvez croire que c'est un exposé juste si vous le désirez. Quant à moi je crois que ce n'est pas juste de dire au public que ses droits constituent une cinquième hypothèque sur la banque. Je n'admets pas cela un seul instant.

L'hon. M. STEVENS: Toute personne peut présenter des faits sous un jour tout à fait faux.

L'hon. M. ROBB: Monsieur Spencer, essayez-vous d'étayer une preuve qui créera du malaise chez le public, ou de lui faire croire que le système bancaire du Canada n'est pas bon?

M. SPENCER: Je suis tout aussi anxieux que toute autre personne au Canada d'avoir un système bancaire canadien solide, mais à mon avis, et de l'avis de plusieurs autres aussi, il y a lieu de l'améliorer.

Le TÉMOIN: Les conditions démontrent que les dépôts dans les banques canadiennes ne sont pas traités différemment de ceux qui sont faits dans les autres banques du monde. Pourquoi cherchez-vous noise au système canadien, et essayez-vous de le démolir? Ce n'est pas patriotique.

Le PRÉSIDENT: Il pourrait éliminer le mot "hypothèque".

M. IRVINE: Nous avons le meilleur système bancaire au monde, mais il n'est pas assez bon.

*M. Spencer:*

Q. L'on a suggéré ce matin que nous avons le meilleur système au monde et qu'il ne pouvait être amélioré?—R. C'est ce que je crois. Vous ne faites pas de suggestion en vue d'une amélioration; vous laissez entendre que nous avons un système épouvantable.